



Procès-verbal de l'Assemblée générale 2020

L'assemblée générale 2020 a eu lieu le 05 septembre à 15h00 à l'ancienne école de Nouilly, en présence de 15 adhérents sur 100 inscrits. En vertu des statuts, le quorum n'étant pas atteint, l'Assemblée a patienté quinze minutes puis a repris sa séance et a pu valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

- Allocution de bienvenue
- Approbation de l'assemblée générale 2019
- Présentation et approbation du rapport moral et d'activité
- Présentation et approbation du rapport financier
- Programme prévisionnel 2020-2021
- Tiers sortant, élection des nouveaux membre
- Questions diverses

COMPTE RENDU :

Après **l'allocution de bienvenue** et remerciements aux personnes présentes prononcée par la présidente Carole Klein, le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019 a été présenté et approuvé à l'unanimité avec 1 abstention.

La présidente a ensuite procédé à la présentation du rapport moral et d'activité concernant l'exercice 2019-2020, rapport qui a été approuvé à l'unanimité. Il y a eu 100 cartes membres pour 195 adhérents cette année. Elle a vivement remercié l'équipe et les aidants, les sponsors et la mairie pour leur collaboration dans les manifestations, subventions, etc.. , ainsi que les commissaires aux comptes. Elle a énuméré les différentes manifestations et activités sportives de l'année, qui ont été malheureusement raccourcis au vue de la situation sanitaire. Les sports ont pu être maintenus en ligne grâce aux vidéos diffusées par Anne.

L'équipe du CA a été présenté : Carole, Valentin, Jean-Marie, Evelyne, Christelle, Anthony, Roland.

La présidente a enfin tenu à remercier vivement toutes les personnes du village qui aident régulièrement l'association ainsi que les personnes présentes d'être venues.

La trésorière Evelyne Bassompierre a présenté le rapport financier de l'exercice 2019-2020, rapport qui a été approuvé à l'unanimité. Les commissaires aux comptes (M Jean-Louis Jérôme et Mme Stéphanie Marx) ont donné quitus à la trésorière. M Jérôme étant absent, il a laissé un courrier à Mme Marx pour donner son quitus) Les comptes sont clos avec un positif supérieur à l'année dernière malgré une baisse de l'activité due à la crise sanitaire mais grace à une hausse des

inscriptions sportives. Des dons de 375 eur à l'association Wonder Augustine ont été fait, malheureusement nous n'avons pas pu plus du fait de la crise sanitaire.

Notre but est bien d'animer le village et non de faire de l'argent. Nous pesons toujours le pour et le contre avant de décider d'une manifestation. Nous réfléchissons à de nouvelles activités.

Le programme d'activité pour 2020-2021 sera adapté en fonction de la crise sanitaire et des travaux du foyer : nous sommes dans l'attente de l'accord de la préfecture et de la mairie de Vantoux pour les activités sportives (yoga, zumba, pilates), la mairie de Vantoux nous offre leur salle le temps des travaux de la salle de Nouilly ; défilé d'Halloween si possible ; marché de Noël à Vantoux le 06 décembre si possible ; course des 3 cotes : aucune visibilité pour l'instant. Nous n'avons plus d'activité enfants car nous n'avons pas de créneau disponible à Vantoux, ni professeur.

Conformément aux statuts il a ensuite été procédé au remplacement du tiers sortant, à savoir Jean-Marie Costa et Anthony Chalouette. Nous avons la chance d'avoir 2 candidatures cette année : Chantal Bassompierre et Abdullah Ozden. Anthony arrête pour raisons personnelles mais continuera à aider l'équipe tant que possible, Jean-Marie, Chantal et Abdullah sont élus à l'unanimité.

M Valentin, maire de Nouilly, a tenu à remercier le travail de l'Amicale qui a une bonne santé financière. La municipalité fera tout pour soutenir l'association et souhaite que le foyer soit disponible pour fin d'année.

L'assemblée générale s'est terminée autour du pot de l'amitié.

Nouilly le 05 septembre 2020

La secrétaire

Christelle VEVERT

La présidente

Carole MAIMBOURG